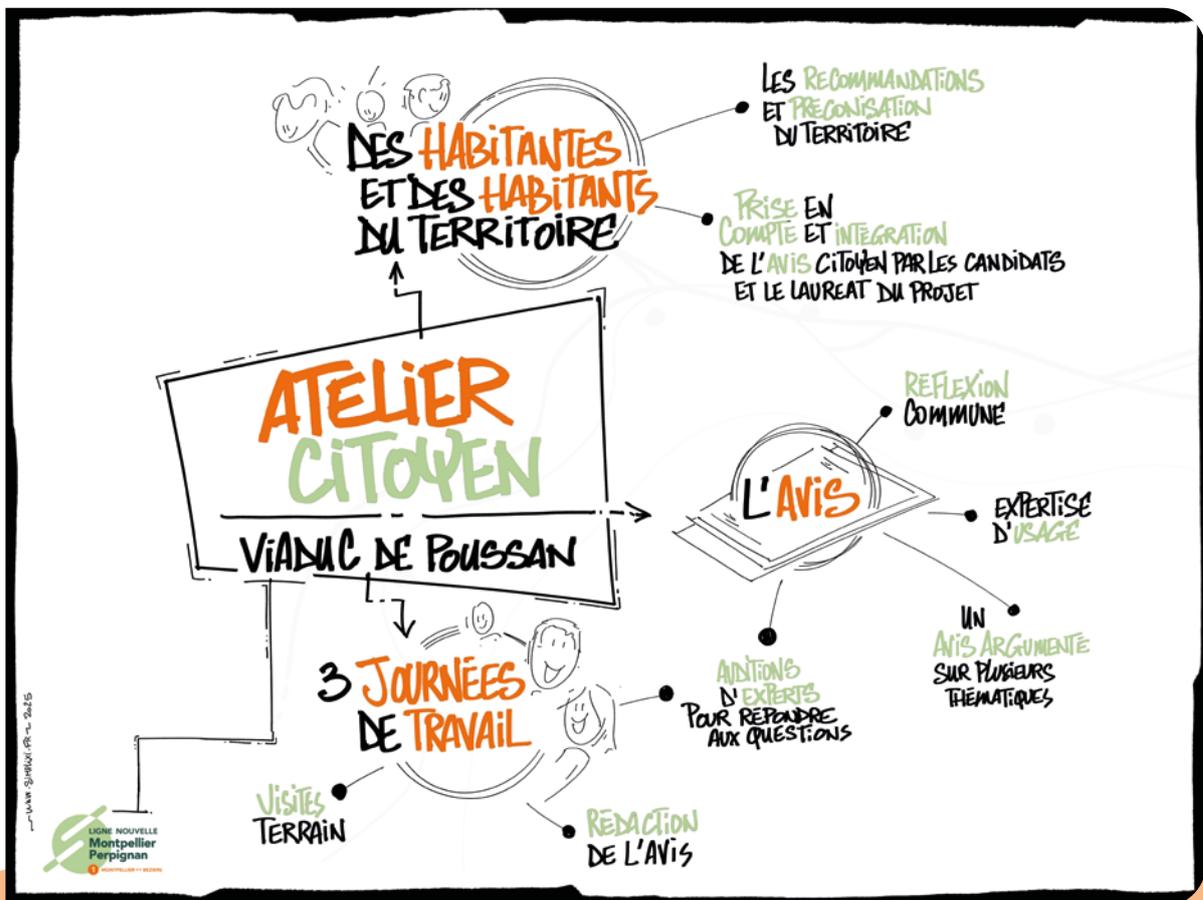


Concertation  
sur la réalisation du viaduc de Poussan

# AVIS DE L'ATELIER CITOYEN

Juin 2025



[www.ligne-montpellier-perpignan.com](http://www.ligne-montpellier-perpignan.com)

# Sommaire

- 1 • Le contexte de la démarche ..... p.4
- 2 • L'Atelier Citoyen : les objectifs et la méthode ..... p.6
- 3 • Les préconisations de l'Atelier Citoyen ..... p.14
- 4 • L'avis illustré et synthétique de l'Atelier Citoyen ..... p.22



## Faire entendre notre voix !

« Nous sommes 19 habitantes et habitants de Poussan, Balaruc-les-Bains, Gigan et Sète représentant notre territoire, d'âges, de professions, de sensibilités différentes, aux profils et centres d'intérêts divers, pour ou contre le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan, pour ou contre le viaduc de Poussan.

**Ce qui nous lie ? La volonté commune de nous engager pour notre cadre de vie.**

Le viaduc de Poussan va être construit\*. Plutôt que de le subir, nous avons choisi d'y prendre part. Pour que ce viaduc ne soit guère une masse de béton qui traverse nos communes, nous l'avons pensé comme un trait d'union bénéfique pour notre territoire. Pour que ce viaduc ne nous laisse pas au bord de l'étang à regarder les trains passer, nous l'avons imaginé vivant, audacieux, innovant, respectueux de notre environnement.

Nous nous sommes engagés dans cette démarche participative proposée par le maître d'ouvrage SNCF Réseau, avec confiance ou avec défiance, quelques sceptiques, d'autres résignés, certains découvrant, d'autres renseignés. Nous nous sommes engagés avec la motivation de bien faire. Nous avons pris sur notre temps personnel pendant ces cinq mois pour effectuer des recherches, réfléchir aux conséquences et aux futurs possibles. Nous avons pris à cœur d'écouter et de comprendre, d'apprendre. Nous sommes fiers de vous présenter notre Avis de l'Atelier Citoyen.

Ce document, peut-être incomplet, est le fruit de notre intelligence collective, des débats animés qui ont permis d'aboutir à une proposition informée qui reflète une vision partagée du projet. Il propose des recommandations qui garantissent le respect de notre territoire, son identité, ses habitantes et habitants.

Intégrer ces préconisations dans le cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie et veiller à ce qu'elles soient prises en compte est notre priorité. Nous attendons des décideurs et des financeurs un engagement ferme et transparent pour mener à bien ce projet dans ses différentes phases. Nous continuerons à être associés à l'élaboration du projet du viaduc de Poussan aux côtés du maître d'ouvrage pour veiller au respect de notre avis. Puisque ce viaduc doit être construit, nous avons également réfléchi aux modalités d'association du public au choix final de l'ouvrage d'art. Amener chaque habitant à se sentir concerné permettra à chacun de s'approprier ce viaduc voulu signature de notre territoire.

Nous comptons sur vous, élus, experts et bâtisseurs, pour que le viaduc de Poussan soit digne de notre territoire, et à son image.

Soyez créatifs !  
Continuons, ensemble, à construire, entre piles, rails et tablier, un futur qui nous relie ! »

**Les membres de l'Atelier Citoyen du viaduc de Poussan**

\*Déclaration d'utilité publique du 16 février 2023



### FOCUS Un avis citoyen, c'est quoi ?

L'Avis est la production finale d'un Atelier Citoyen : il matérialise l'avis collectif et partagé que s'est forgé un groupe de citoyens, après différentes sessions de travail et d'intelligence collective, en réponse à la démarche de concertation menée par un porteur de projet. Il présente la démarche et expose les préconisations des citoyens, en réponse aux questions posées dans le cadre de cette concertation. L'avis citoyen engage donc les membres de l'atelier et le maître d'ouvrage : il est remis aux décideurs et est systématiquement rendu public.

# 1 • Le contexte de la démarche

## Le viaduc de Poussan

Le viaduc ferroviaire qui sera aménagé sur la commune de Poussan est l'un des 18 viaducs nécessaires à la réalisation de la phase 1 du projet Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan. Il permettra la **traversée de la plaine de Poussan**, encaissée entre la Gardiole et les collines de la Mourre surplombant le bassin de Thau.

L'aménagement d'un viaduc, à la place de remblais massifs dans la plaine de Poussan, permettra de **limiter l'emprise au sol de la Ligne Nouvelle** et de préserver les continuités paysagères en conservant les transparences visuelles sous l'ouvrage.

Le viaduc, d'environ **1400 m de longueur et de près de 30 m de hauteur**, permettra notamment le franchissement de la zone d'activité des Clachs, la RD2E5, le ruisseau de la Lauze et le vignoble des Condamines.

Les caractéristiques finales de l'ouvrage dépendront de la solution architecturale choisie en concertation avec le territoire.

### Emplacement du viaduc de 1400 m sur la commune de Poussan



### Vue prévisionnelle indicative du viaduc depuis l'avenue de Sète



Image non-contractuelle  
© Setec / States-OA (2025)

Vue prévisionnelle indicative d'une solution béton précontraint et hauteur variable, 100 m de portée (distance entre les piles)

La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) prévoit la réalisation en deux phases (Phase 1 : Montpellier – Béziers et Phase 2 : Béziers – Perpignan) de 150 km de lignes nouvelles pour répondre à la demande croissante de mobilité sur l'axe ferroviaire littoral de l'Occitanie.

Cette ligne supplémentaire permettra de créer un doublet de lignes pour les voyageurs et pour le fret, formant ensemble un réseau ferroviaire plus performant, plus fiable et plus résilient face au changement climatique.

## La démarche de concertation

Pour cet ouvrage d'importance majeure, un dispositif de concertation complet a été mis en place par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, à partir de l'automne 2024 et jusqu'au choix de l'architecte en 2029. **Objectif : associer les habitants à la réalisation du viaduc afin de construire un ouvrage d'art respectueux de son environnement et de l'identité du territoire.**

Cette concertation vise en premier lieu, en 2025, à **l'enrichissement du cahier des charges du futur concours international d'architecture et d'ingénierie** qui sera organisé pour le viaduc de Poussan, afin d'y intégrer les préconisations des habitants en termes de caractéristiques architecturales et d'intégration paysagère.

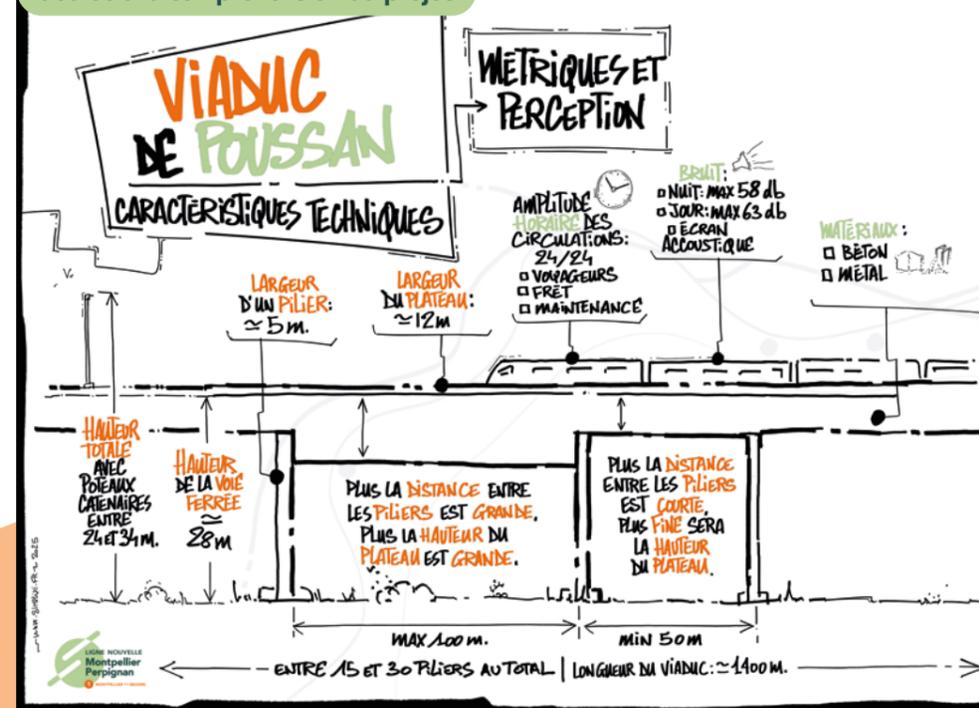
Elle a aussi comme objectif de **déterminer les modalités futures d'association du territoire** au choix qui sera fait à l'issue du concours international d'architecture et d'ingénierie en 2029.

4 modalités de concertation ont été mises en oeuvre.

- Une **réunion publique**, ouverte à tous, a été organisée le 7 novembre 2024 à Poussan pour présenter la démarche de concertation et ses objectifs.
- Une **consultation numérique**, ouverte à tous, a été organisée du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025, sur le site internet du projet : [www.ligne-montpellier-perpignan.com](http://www.ligne-montpellier-perpignan.com).
- Un **Atelier Citoyen**, composé d'habitantes et d'habitants du territoire, a été constitué pour formuler un avis et des recommandations qui seront intégrées au cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie.
- Un **comité dédié** a été créé afin d'accompagner, d'alimenter et de cadrer la concertation sur le viaduc de Poussan. Il est composé de représentants des services de l'État, des collectivités locales, et des associations environnementales et patrimoniales.



### Production du facilitateur graphique lors de la session 1 dédiée à la compréhension du projet



## 2 • L'Atelier Citoyen

### Les objectifs et la méthode

L'Atelier Citoyen réunit des habitantes et habitants du bassin de Thau afin de porter une réflexion commune sur, notamment, les caractéristiques architecturales du viaduc et son insertion paysagère, ainsi que sur les modalités futures d'association du territoire au choix final. Il s'est réuni lors de 3 sessions d'une journée, organisées les samedis 11 janvier, 15 mars et 24 mai 2025 à Poussan.

Ces 3 sessions visaient chacune des objectifs précis, afin de constituer in fine un avis argumenté déclinant sur plusieurs thématiques les recommandations et préconisations des habitantes et habitants du territoire. Ce présent document sera joint mi-2026 au cahier des charges de l'appel d'offres du marché de conception-réalisation du viaduc de Poussan. Le titulaire, en charge de l'organisation du concours international d'architecture et d'ingénierie, devra intégrer ces recommandations, que l'architecte lauréat devra s'engager à consulter et suivre dans la mesure du possible.

Ce processus permet d'associer une "majorité silencieuse": des citoyens qui, par manque d'information, de sollicitation ou d'appropriation des démarches proposées, ne s'expriment que rarement dans les dispositifs plus classiques de concertation. Il permet également de bénéficier de l'expertise d'usage des habitantes et habitants, qui connaissent leur territoire et représentent son identité.

### La composition de l'Atelier Citoyen

L'Atelier Citoyen réunit des citoyens volontaires, de communes directement concernées par le projet, car en co-visibilité avec le futur viaduc :

- Poussan
- Sète
- Balaruc-les-Bains
- Gigan

Les membres du groupe représentent différentes typologies d'habitantes et d'habitants du territoire, afin de proposer des points de vue diversifiés sur le projet. La sélection en termes d'âge, de genre, de catégories socio-professionnelles permet de bénéficier d'un dispositif de concertation pertinent et équitable.

Le recrutement des membres de l'Atelier Citoyen a été réalisé sur candidature lors de la réunion publique du 7 novembre 2024 à Poussan et par recrutement professionnalisé sur listing de panélistes. Des places étaient également réservées à des membres issus des institutions citoyennes locales.

Les participants ont reçu un défraiement de 200 € pour leur participation aux 3 sessions afin de les dédommager de leurs frais éventuels (déplacement, garde d'enfants...) et de valoriser leur engagement.

#### Composition de l'Atelier Citoyen

19 membres

8 hommes

11 femmes

9 < 40 ans

10 > 40 ans

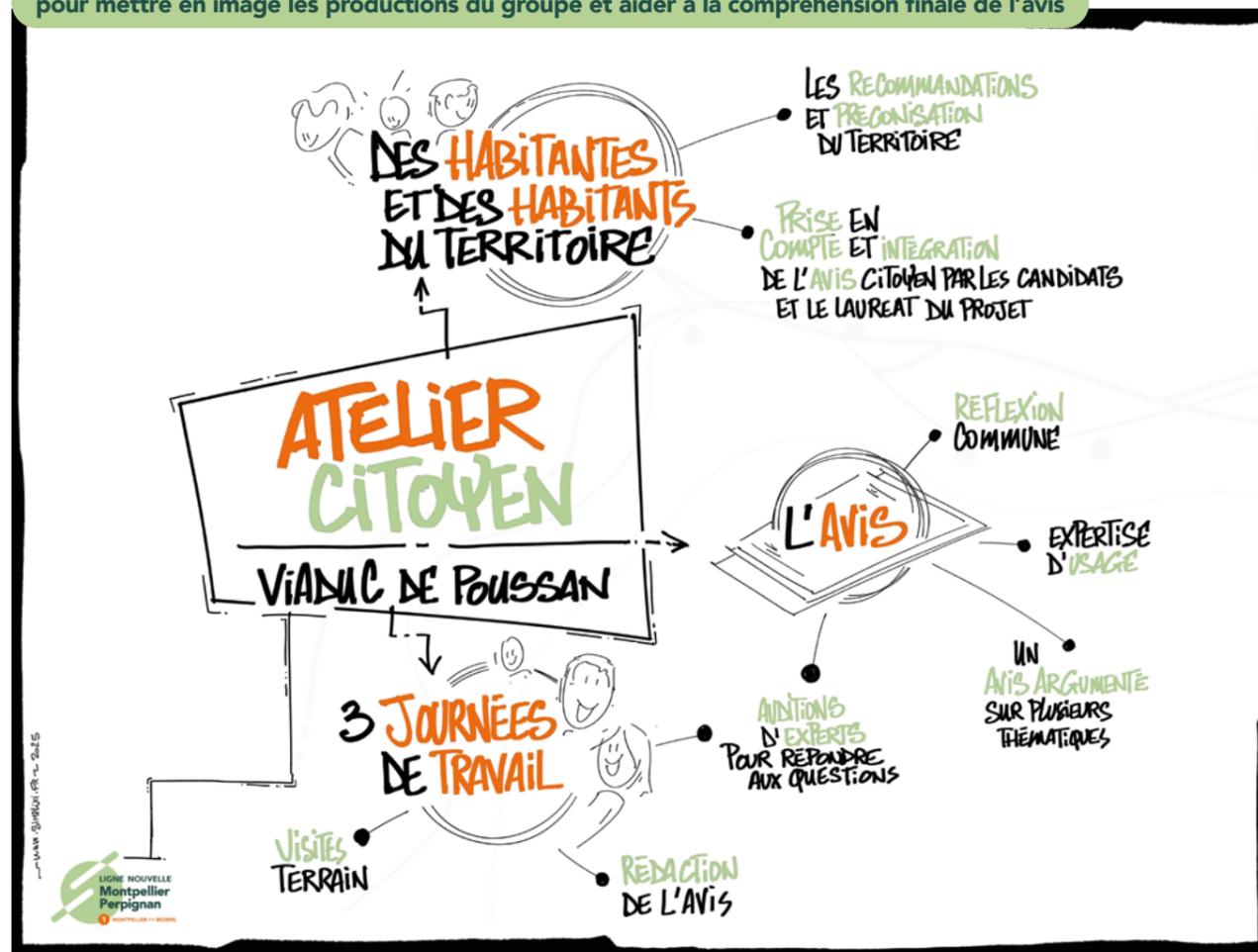
12 habitants de Poussan

4 de Balaruc

2 de Gigan

1 de Sète

Un facilitateur graphique était présent pendant les 3 sessions de l'Atelier Citoyen pour mettre en image les productions du groupe et aider à la compréhension finale de l'avis



## Les membres de l'Atelier Citoyen



## Session 1 - Janvier

La première session de l'Atelier citoyen s'est tenue le samedi 11 janvier 2025 à Poussan. Cette première journée avait pour objectif de faire découvrir aux participants le projet et la démarche de concertation associée.

Une première partie de journée était dédiée à des temps d'échanges informels pour apprendre à se connaître, puis à un temps de présentation du projet issu des questions directes des participants. En deuxième partie de journée, une visite sur le terrain a permis aux participants de visualiser les lieux d'implantation du viaduc et de mieux appréhender ses conditions d'insertion dans le paysage. Pendant cette visite, les citoyens ont également pu s'exprimer sur leur perception du territoire à travers un guide de visite et un questionnaire.

A la suite de ce temps de visite, les participants ont pu formaliser les questions et thématiques qu'ils souhaitent voir approfondies pour la 2<sup>e</sup> session de l'Atelier Citoyen, et identifier les experts neutres et indépendants qu'ils souhaitent interroger lors de la 2<sup>e</sup> session.

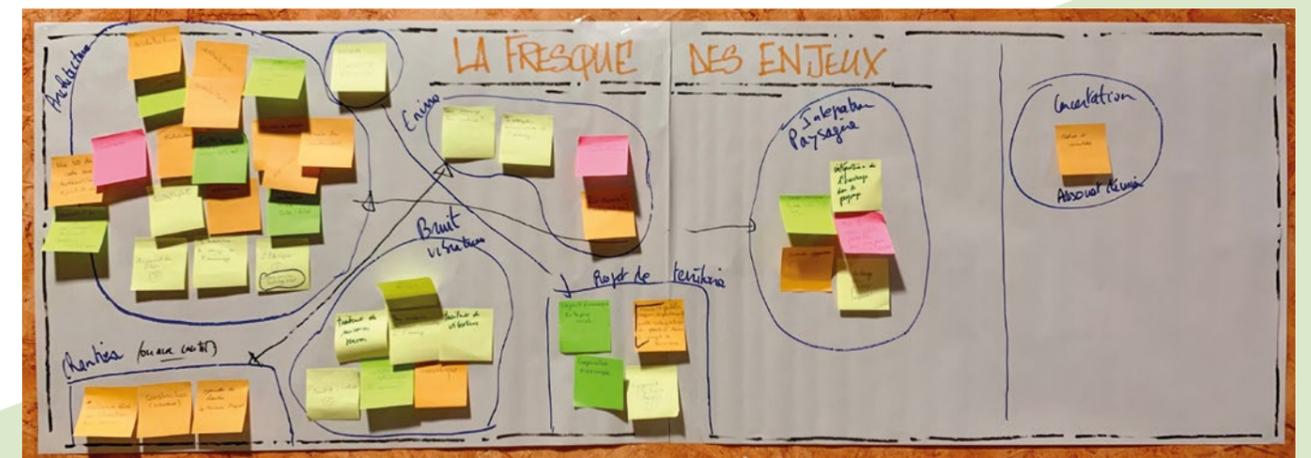


### Le programme de la journée

- 10h - 10h45** > Faire connaissance
- 10h45 - 12h15** > Découvrir le projet
- 12h15 - 13h15** > Déjeuner
- 13h15 - 15h** > Comprendre sur le terrain (visite en bus)
- 15h - 16h30** > Identifier les enjeux
- 16h30 - 17h** > Conclure et anticiper le prochain atelier

### Les 5 enjeux identifiés par l'Atelier Citoyen

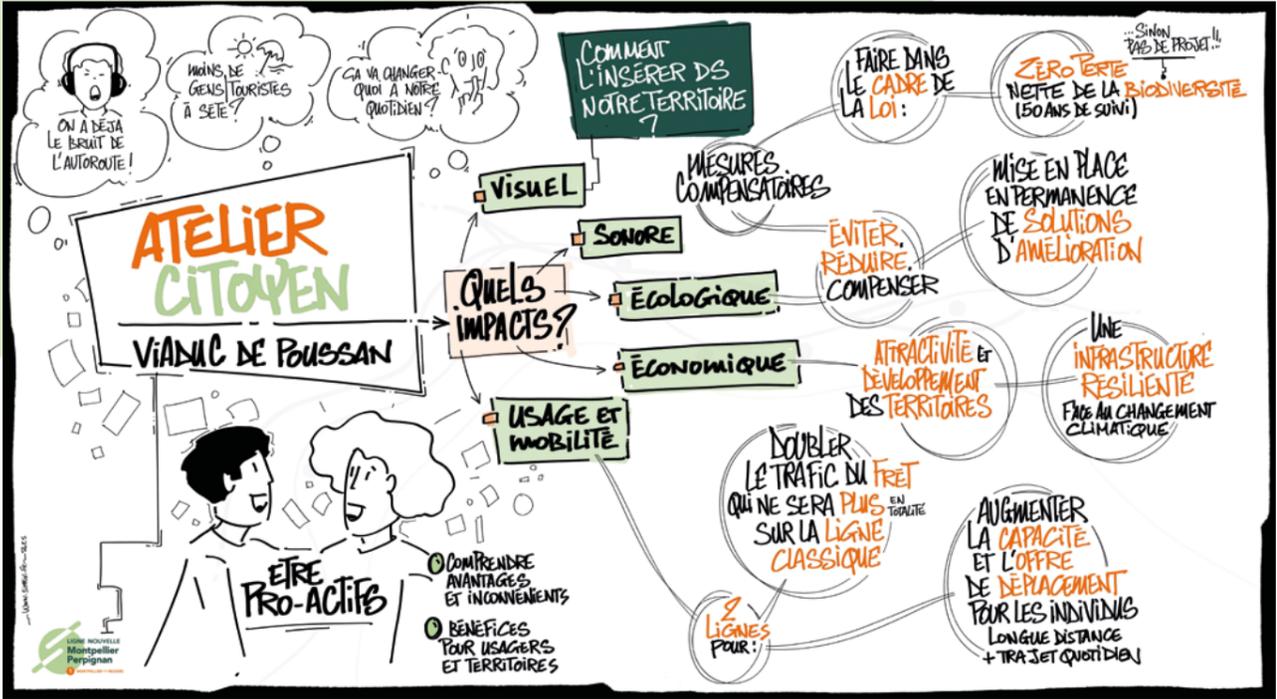
- **Esthétique** (insertion architecturale et paysagère)
- **Bruit et vibrations**
- **Environnement** (biodiversité, eau, bilan carbone du viaduc...)
- **Chantier** (organisation, information...)
- **Projet de territoire** (compensations, planification territoriale, mobilisation des acteurs...)



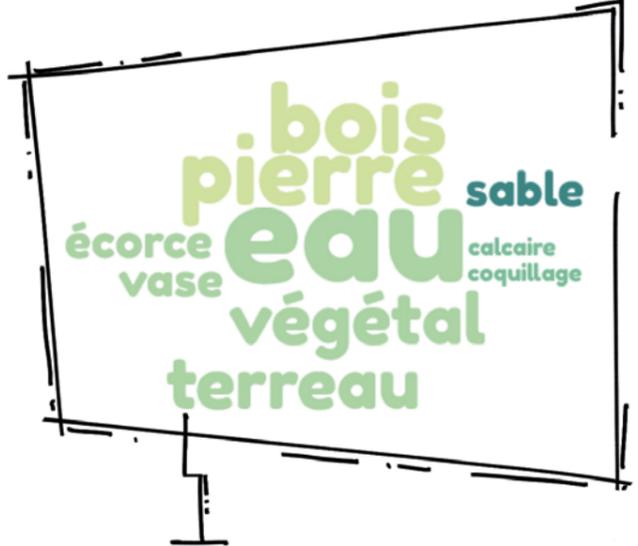
# « Notre perception de notre territoire »

Nuages de mots réalisés avec les réponses des membres de l'Atelier Citoyen au questionnaire sur l'identité du territoire qui leur était proposé lors de la visite.

Production du facilitateur graphique lors de la session 1 dédiée à la compréhension du projet



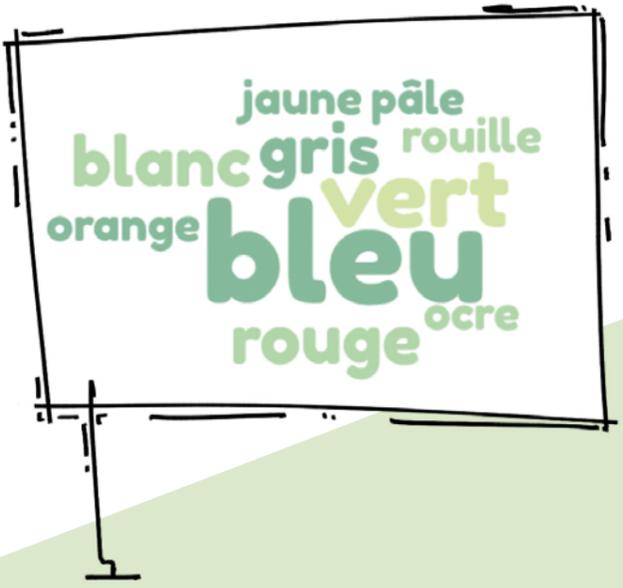
Si notre territoire était une matière...



Si notre territoire était un son...



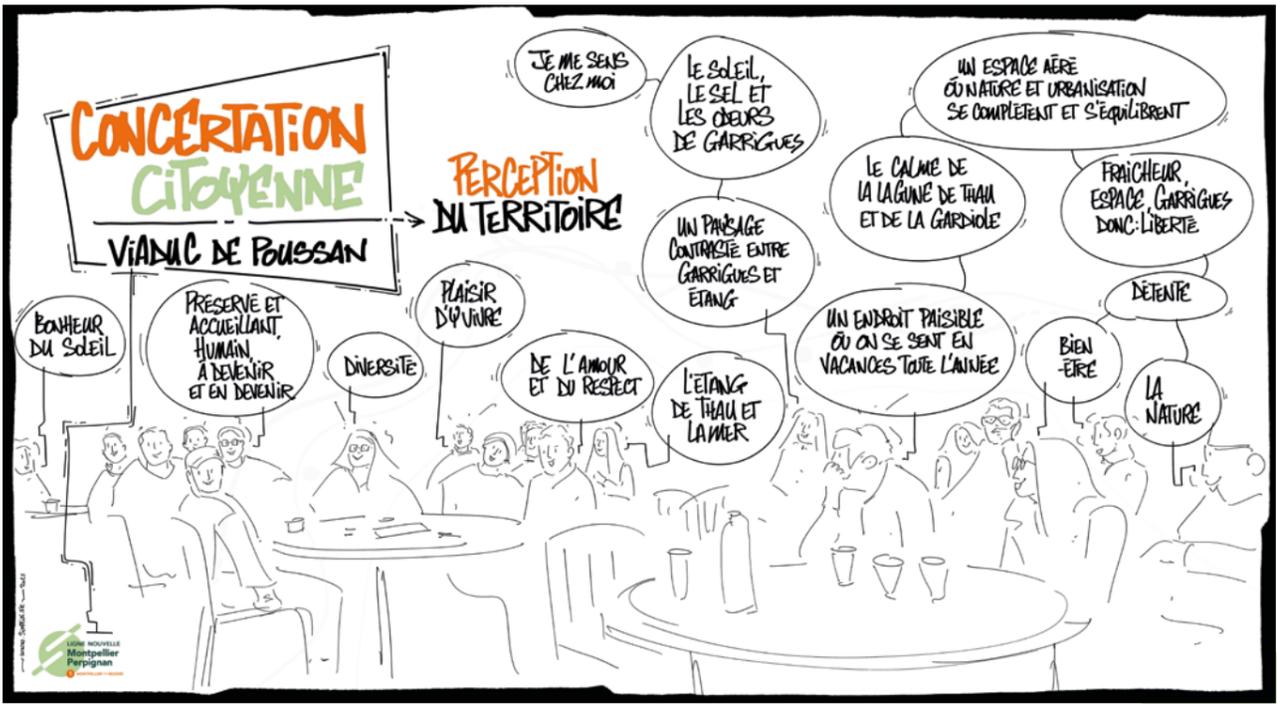
Si notre territoire était une couleur...



Si notre territoire était une saveur...



Production du facilitateur graphique reprenant des verbatims des participants sur leur perception du territoire



## Session 2 - Mars

La 2<sup>e</sup> session de l'Atelier citoyen s'est tenue le samedi 15 mars 2025 à Poussan. Cette journée était consacrée aux auditions d'experts. Après un temps d'introduction, les participants ont eu la possibilité d'interroger des experts indépendants du projet pour chacune des 5 thématiques qu'ils ont identifiées comme prioritaires lors de la première session et sur lesquelles ils souhaitaient pouvoir formuler des préconisations.

Au total, 8 experts se sont prêtés au jeu des auditions, afin de répondre aux questionnements des participantes et participants de façon neutre, indépendante et bénévole. Ils ont également pu enrichir les réflexions de différents retours d'expérience de projets similaires.

### Le programme de la journée

#### 10h - 10h30

> Introduction : rappels et compléments d'info

#### 10h30 - 11h45

> Auditions d'experts - session 1 (sous-groupes) : Esthétique / Bruit et vibrations

#### 11h45 - 13h

> Auditions d'experts - session 2 (sous-groupes) : Esthétique / Projet de territoire

#### 13h - 14h

> Déjeuner

#### 14h - 15h15

> Auditions d'experts - session 3 (sous-groupes) : Chantier / Environnement

#### 15h15 - 17h

> Enseignements : débrief des auditions et premières réflexions sur les préconisations de l'avis



### Les experts auditionnés

#### • Esthétique

Joel CHIRINO, architecte (Spielmann & Chirino Architectures) et Daniel LAROCHE, paysagiste concepteur (Arcadi - Groupe Lamo)

#### • Bruit et vibrations

Jean-Marc ABRAMOWITCH, consultant en acoustique (JMA Consultants) et Jean-Philippe REGAIRAZ, référent national bruit et vibrations ferroviaires (SNCF Réseau, hors équipe projet LNMP)

#### • Environnement

Yann MUGGIANU, formateur en écologie (Campus Nature Provence) et Natalène PENIN, cheffe de projet, experte en calculs d'empreinte carbone (Egis)

#### • Chantier

Philippe GILLET, ancien directeur de production des ouvrages d'art du CNM (Bouygues construction)

#### • Projet de territoire

Alexis KUMMETAT, consultant, expert dynamiques territoriale et mobilisation d'acteurs (cabinet Kaqi)



## Session 3 - Mai

Durant cette journée du 24 mai 2025, les membres de l'Atelier Citoyen ont rédigé leurs préconisations pour la réalisation du viaduc, sur les 5 thématiques choisies lors du premier atelier, ainsi que sur les modalités d'association du public au choix final de l'ouvrage. Lors de cette session, les participants ont également pu décider avec le maître d'ouvrage des modalités de formalisation, de finalisation et de remise de cet Avis.

### Le programme de la journée

#### 10h - 10h45

> Introduction et compléments d'info

#### 10h45 - 11h45

> Groupes de travail thématiques (sous-groupes) : Esthétique + Acoustique / Environnement + Chantier

#### 11h45 - 12h45

> Groupes de travail thématiques (sous-groupes) : Esthétique + Acoustique / Projet de territoire + Association du public au choix final

#### 12h45 - 13h45

> Déjeuner

#### 13h45 - 15h30

> Enrichissement collectif et validation

#### 15h30 - 16h

> Priorisation

#### 16h - 16h45

> Echanges sur la forme, la finalisation et la remise de l'Avis citoyen

#### 16h45 - 17h

> Clôture



# 3 • Les préconisations de l'Atelier Citoyen

## Esthétique : intégration architecturale et paysagère

### Partis pris architecturaux

- L'Atelier Citoyen s'est exprimé en faveur d'un **geste architectural fort** pour le viaduc de Poussan, afin que l'ouvrage devienne un véritable totem du territoire, un « pont signature », à l'image par exemple du viaduc de Millau.
- Ils recommandent de **mutualiser ce viaduc avec une voie verte aérienne** (cf. encadré ci-contre) : un aménagement créateur de sens pour le territoire et qui serait porteur d'un message positif.
- Les citoyens souhaitent que ce geste architectural permette de **contextualiser l'ouvrage dans le bassin de Thau**, à travers sa forme, sa couleur et ses matériaux, afin de l'intégrer le plus harmonieusement possible dans son territoire.
- Pour une bonne intégration de l'ouvrage, ils proposent de privilégier **une silhouette avec des courbes douces** et l'utilisation de **teintes de couleurs chaudes** (ocre, sable, etc.) pour minimiser l'impact visuel du viaduc dans le paysage.
- Ils souhaitent que les architectes prennent en compte les effets de lumière dans les vues sur l'ouvrage et qu'ils puissent proposer un travail esthétique sur la silhouette du viaduc, notamment pour la vue sur le viaduc qui sera à **contre-jour depuis la ville de Poussan**.
- Pour les grandes surfaces en béton, les citoyens demandent à travailler **les parements** (béton matricé ou imprimé, mosaïques...) afin d'obtenir un effet plus esthétique par rapport à un béton lisse, en créant des reliefs et des formes.

### Aménagement du tablier et des équipements ferroviaires

- Le groupe citoyen préconise le choix d'un **tablier à hauteur variable**, permettant de créer une silhouette courbe, rappelant des arches, et d'un **tablier ajouré** qui privilégie la transparence.
- Les citoyens demandent qu'une attention particulière soit également portée à l'**intégration des équipements ferroviaires** (caténaire, garde-corps, écrans acoustiques) afin qu'ils s'intègrent harmonieusement à l'esthétique de l'ouvrage.

### Aménagement des piles et des culées

- Afin de répondre à différents enjeux (esthétique, impacts sur l'environnement, nuisances du chantier...), le groupe préconise de **minimiser le nombre de piles pour le viaduc**, avec des travées espacées, même si cela doit augmenter l'épaisseur du tablier.
- Il demande également un traitement particulier des culées et des premières travées au niveau de l'échangeur de Poussan (RD600), comme **marqueurs d'entrée et sortie du territoire**. Les travées au niveau de l'entrée du village (avenue de Sète) et de la zone d'activités des Clashes devront également être particulièrement soignées.
- Pour les bases des piles, les citoyens attendent que **des aménagements paysagers** puissent être proposés, afin d'intégrer le viaduc dans un projet paysager en cohérence avec le paysage local. Ils préconisent l'utilisation d'espèces locales, et des choix de végétation en réflexion avec le changement climatique.
- Pour empêcher les tags, ils préconisent **d'habiller les bases des piles** avec des supports végétaux, des créations visuelles en lien avec des artistes locaux qui racontent le territoire (fresques...), ou encore des usages particuliers (mur d'escalade...)
- Globalement, ils souhaitent que le traitement architectural au sol permette de **créer un dialogue entre l'ouvrage et le territoire, de raconter une histoire**, en écho aux différentes séquences traversées (vignes, habitations, zone d'activités...). Ils proposent qu'un parcours puisse être proposé au pied des piles : **aménagements paysagers, parcours sportifs, parcours artistique, pédagogique ou historique...**

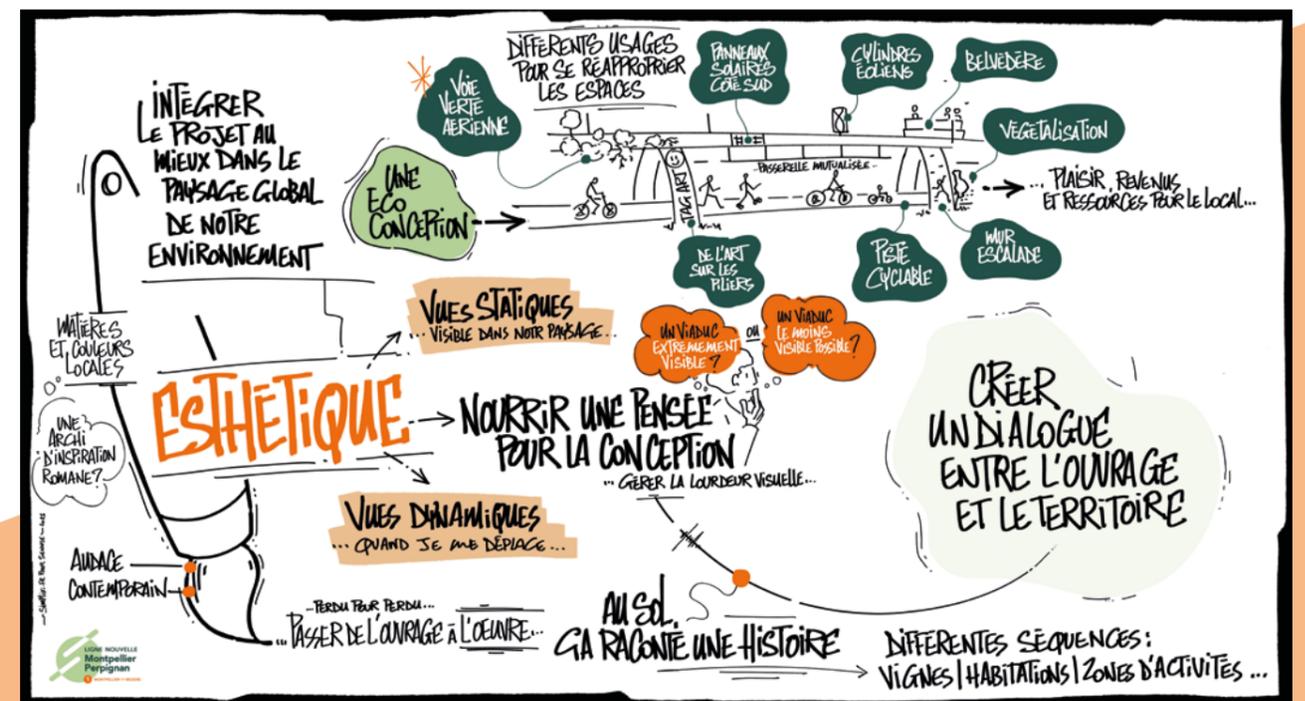
### Une voie verte aérienne intégrée à l'ouvrage

- **L'Atelier Citoyen demande l'aménagement d'une voie verte aérienne intégrée au viaduc.** Il pourrait s'agir par exemple d'intégrer une passerelle suspendue sous le tablier ferroviaire, et qui soit **réservée aux mobilités douces** (piétons, vélos...) et **accessible aux personnes à mobilité réduite**.
- Cette voie verte devra être connectée aux voies vertes existantes ou à créer, avec plusieurs points d'accès depuis les chemins de randonnées alentour.
- Cette passerelle devra s'intégrer de la façon **la plus discrète possible** à l'ouvrage, en respectant son esthétique, afin de ne pas alourdir la silhouette.
- **Plusieurs espaces d'arrêt devraient être proposés (type belvédère) permettant des points de vue sur le paysage**, sur le mont Saint-Clair et le bassin de Thau notamment, ainsi que des fonctionnalités utiles (bornes de recharge électrique, jumelles...) en lien avec le projet architectural à définir.

### Energie verte ?

Les participants souhaiteraient également qu'une intégration harmonieuse d'un **système de production d'énergie verte** puisse être proposée (panneaux solaires, cylindres éoliens, etc.). Cette production pourrait par exemple permettre de rendre autonome en énergie l'éclairage de la voie verte ou être utilisée pour d'autres usages, comme des bornes de recharge pour des vélos électriques.

### Production du facilitateur graphique lors de la 2<sup>e</sup> session : échanges et réflexions lors des auditions d'experts.





# Chantier

## Organisation du chantier

- La **gestion des circulations** pendant le chantier constitue un point d'attention prioritaire pour l'Atelier Citoyen, notamment sur certains points névralgiques déjà congestionnés au quotidien : l'entrée de l'autoroute et l'entrée de la commune (avenue de Sète et entrée/sortie de la zone d'activité des Clashes).
- Les participants demandent au titulaire du marché de réaliser une **étude des circulations actuelles** afin de proposer une organisation adaptée au chantier. Ils demandent notamment de **privilégier les circulations des engins de chantier en dehors des axes routiers actuels** (aménagement d'une piste pour les travaux) et d'**adapter les horaires des circulations pour les approvisionnements** (en dehors des heures de pointe).

- Afin de limiter les nuisances des travaux, les citoyens préconisent une organisation de chantier basée sur la **préfabrication du viaduc à proximité de l'ouvrage** (afin de limiter les déplacements) et un calendrier de travaux qui prévoit de **superposer au maximum les tâches** (construction de plusieurs piles en parallèle, lancement du tablier sur les premières piles construites...) afin de **limiter la durée totale du chantier**.
- Ils souhaitent que **des chartes soient imposées aux entreprises travaux**, ou des certifications exigées, afin de garantir un **chantier exemplaire** en termes de limitation des nuisances, de qualité environnementale, d'information, etc.

## Information travaux :

- L'Atelier Citoyen demande qu'une **attention toute particulière soit apportée à l'information** pendant toute la durée des travaux. Cette information devra être délivrée via **des canaux variés**, afin de s'adapter aux différentes pratiques de la population : panneaux, newsletters, réseaux sociaux, applications mobiles, courriers... Et elle devra être délivrée suffisamment en amont pour que les habitants de Poussan puissent prendre leurs dispositions.
- Ils souhaitent que le **dialogue soit au centre du chantier**, avec l'organisation de **réunions d'information** (explication des travaux, des impacts à prévoir, du calendrier...) afin d'avoir des temps d'échanges réguliers et de pouvoir faire remonter les éventuels problèmes et besoins d'adaptation dans l'organisation du chantier.

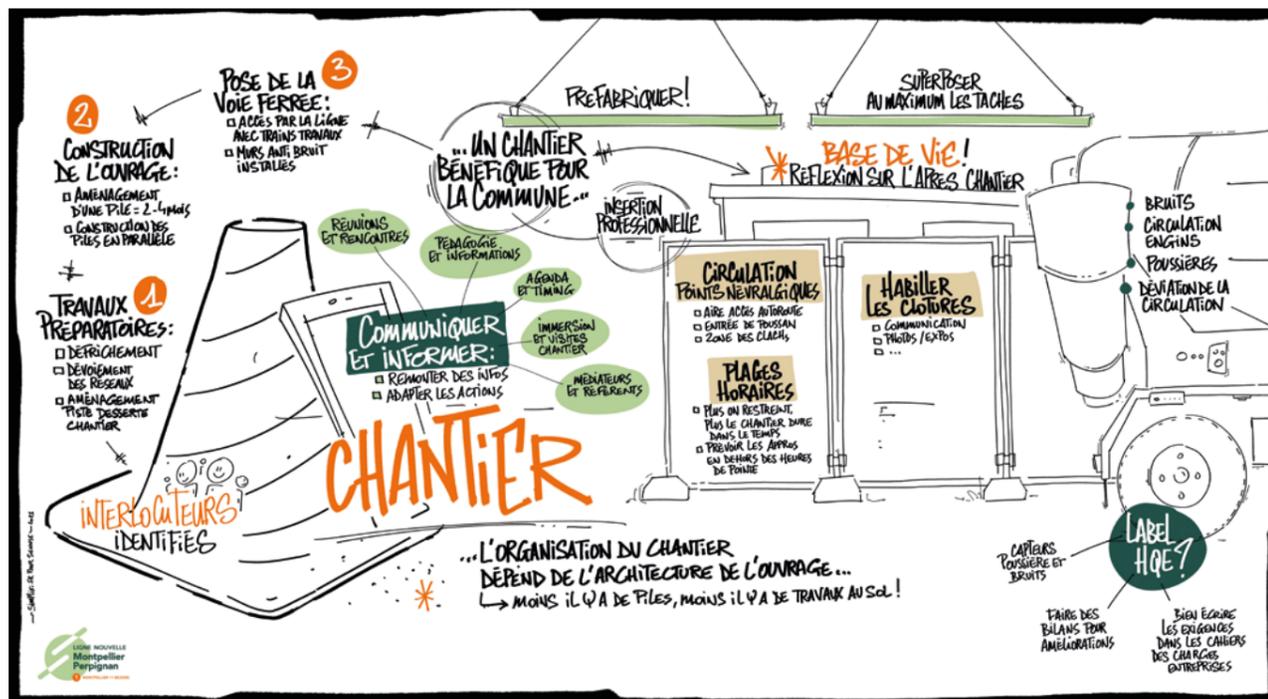
- Ils proposent de mettre en place une **maison du chantier** dans la commune afin de proposer un lieu d'information accessible à tous et un point de contact si nécessaire.
- Les participants demandent également que ce **chantier soit ouvert aux habitants du territoire** et que ces travaux spectaculaires soient l'occasion de **différentes visites** (journées portes ouvertes, visites pour les scolaires...).

Pour **embellir le chantier** (et la ville !), les participants demandent que les **clôtures des emprises travaux soient habillées de panneaux**, qui pourraient être des trompe-l'œil (végétation, visuel de l'ouvrage à terme...) ou une communication sur le projet, le territoire...

## Bénéfices pour la commune / le territoire :

- Les citoyens demandent que le chantier puisse permettre le développement économique local, en **favorisant les entreprises locales** pour la réalisation des travaux, ainsi que l'**emploi local** avec des clauses d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi, qui soient imposées aux entreprises.
- Ils proposent qu'avant l'installation de toute construction temporaire modulaire soit étudiée la possibilité d'**utiliser pour la base vie du chantier un bâtiment existant**, à réhabiliter par exemple, et qui puisse ensuite bénéficier à des usages locaux.

Production du facilitateur graphique lors de la 2<sup>e</sup> session : échanges et réflexions lors des auditions d'experts.



## Projet de territoire

### Bénéfices et opportunités pour le territoire

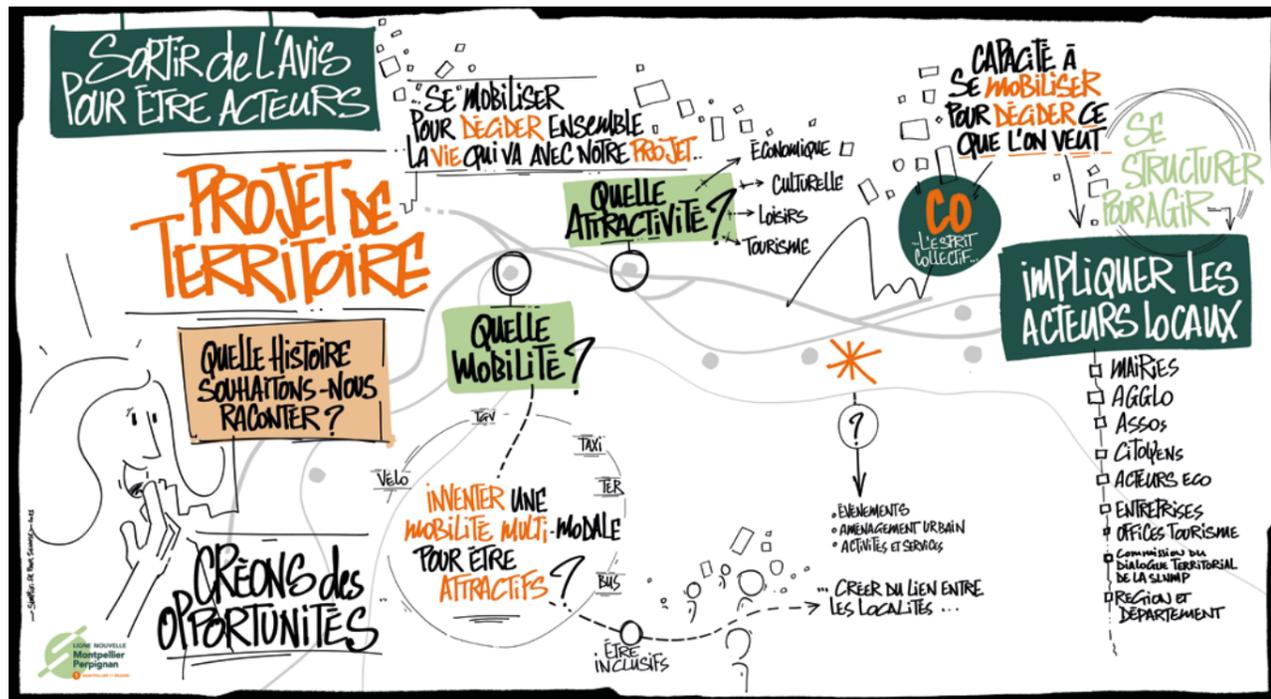
- L'Atelier Citoyen souhaite faire de cet ouvrage une œuvre d'art, **et une opportunité de développement économique et d'attractivité.**
- Pour cela, ils préconisent **que les acteurs locaux s'approprient l'ouvrage** afin de le faire vivre, en **multipliant les usages autour du viaduc** : voie verte suspendue, activités autour des bases des piles, parcours pédagogiques et historiques, parcours sportifs, culturels, jardins partagés...

L'objectif de l'Atelier Citoyen est que, par sa singularité, ce viaduc soit source d'opportunités pour les habitants et d'attractivité touristique et économique pour le territoire. Ils souhaitent que leurs préconisations puissent **s'intégrer dans un projet de territoire plus large pour les prochaines années.**

### Mobilisation des acteurs, création de synergies

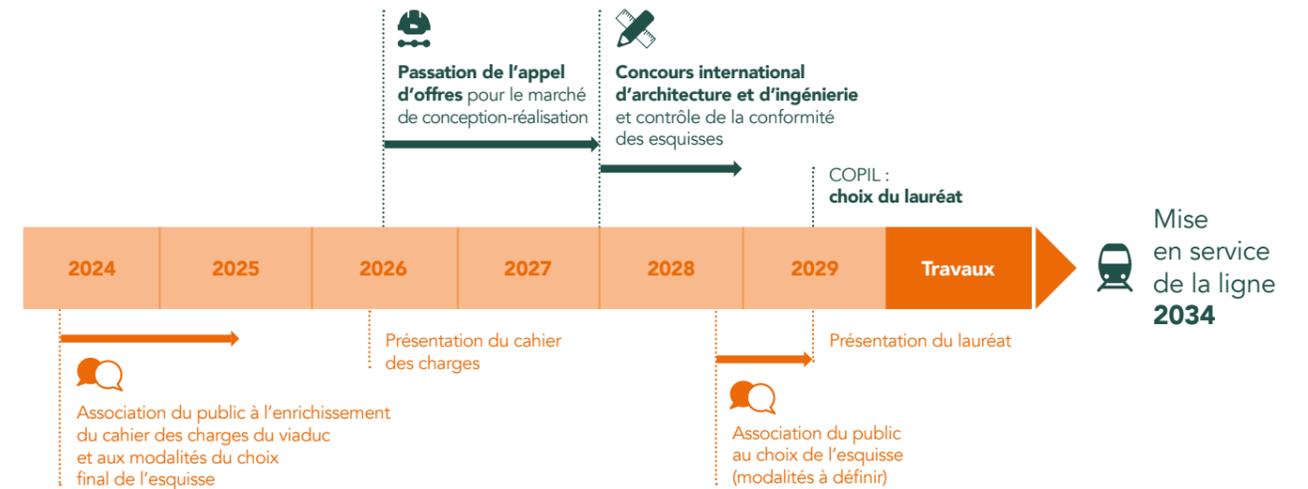
- L'Atelier Citoyen souhaite **transmettre son avis et ses recommandations aux acteurs locaux** pour qu'elles puissent être prises en compte et intégrées dans les plans d'actions.
- Ils attendent des collectivités locales qu'elles soient **porteuses de projets pour le territoire** du bassin de Thau, afin que celui-ci puisse bénéficier de crédits du **fonds de solidarité territoriale** qui sera mis en place pour le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan. Ils souhaitent avant tout que ce fonds puisse permettre de **développer la mobilité** sur le territoire (transports en commun) pour désenclaver le secteur et permettre un accès facilité à la Gare Sud de France)
- Ils souhaiteraient également que **des appels à projets** soient lancés auprès des associations locales afin de **définir les usages à développer au pied du viaduc.**
- Et enfin, ils demandent qu'une partie du fonds de solidarité territoriale soit allouée à la **mise en place de projets associatifs et citoyens**, afin que les acteurs locaux puissent s'approprier le projet.

Production du facilitateur graphique lors de la 2<sup>e</sup> session : échanges et réflexions lors des auditions d'experts.



## Association du public au choix final

Après l'association du public à l'enrichissement du cahier des charges du viaduc (objet de la présente concertation), **un nouveau temps de concertation** sera organisé au moment du **concours international d'architecture et d'ingénierie** en 2029. En effet, après l'appel d'offres et la passation du marché de « conception-réalisation » de la ligne, le titulaire de ce marché aura en charge l'organisation d'un concours d'architecture pour le viaduc de Poussan. Comme toutes les décisions sur le projet, le choix final du lauréat sera fait par le Comité de Pilotage (l'ensemble des partenaires financeurs du projet) mais le territoire aura la possibilité de s'exprimer en amont de cette décision. **C'est pourquoi il était demandé aux membres de l'Atelier Citoyen de s'exprimer sur leurs attentes en termes d'association du public à ce choix final.**



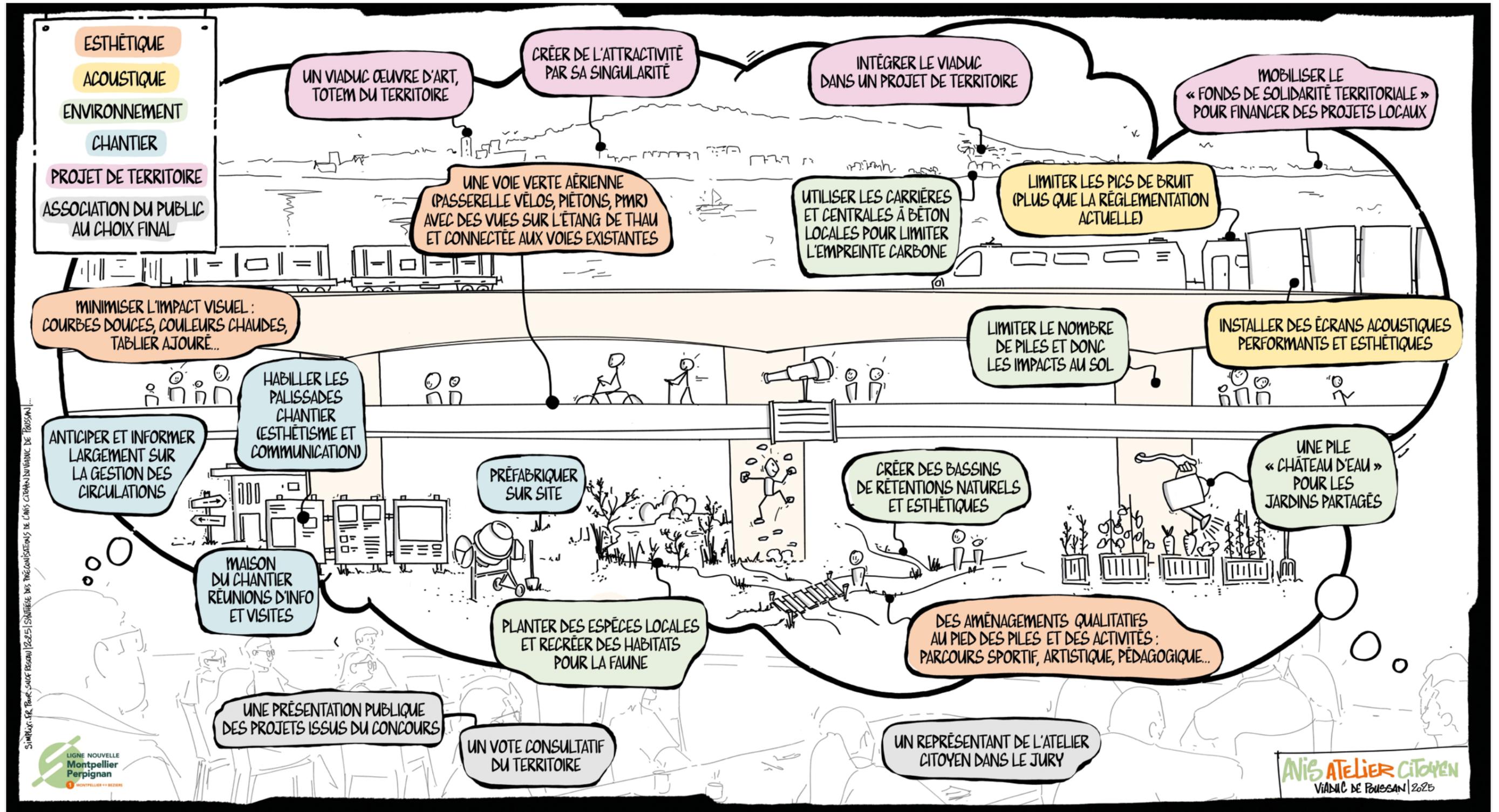
### Présentation des projets au moment du concours international d'architecture et d'ingénierie

- Les membres de l'Atelier Citoyen souhaitent que les projets du concours international d'architecture et d'ingénierie puissent être **présentés au plus grand nombre, et sur un temps long** (au moins un mois).
- Ils préconisent la production de **maquettes physiques et aussi numériques**, permettant une immersion au sein des projets (promenade virtuelle, différents points de vue sur le viaduc, variation en fonction des saisons...).
- Les citoyens demandent la mise en place d'une **information numérique** (sur le site internet du projet par exemple) mais aussi physique, à travers **un lieu d'exposition dédié** et facilement accessible, pour découvrir les projets, ou une exposition itinérante (sur les différentes communes du bassin de Thau par exemple).
- Ils proposent également la tenue d'une **réunion publique de présentation des différents projets, en présence des architectes**. En complément, des vidéos de présentation des projets pourraient également être réalisées afin de permettre au plus grand nombre de se renseigner.

### Modalités d'association du public

- **Les membres de l'Atelier Citoyen souhaitent poursuivre leur travail** et être remobilisés par le maître d'ouvrage au moment du concours pour **analyser les différents projets au regard de leurs préconisations**. Cette intervention pourrait être menée en amont de la présentation au public, afin de pouvoir également porter à la connaissance du territoire l'analyse de l'Atelier Citoyen sur chaque projet, en fonction des différents critères d'analyse, se basant notamment sur la prise en compte des recommandations du présent Avis de l'Atelier Citoyen.
- Ils préconisent ensuite d'**organiser un vote** (selon des modalités qui restent à déterminer) afin que le territoire puisse émettre **un avis consultatif en amont du choix final**. Ce vote serait limité aux habitants du territoire de la communauté d'agglomération de Sète Agglopol.
- Ils demandent à pouvoir **éliminer certains projets** (à la suite de l'analyse de l'Atelier Citoyen ou du vote consultatif) si ceux-ci ne répondent pas du tout aux attentes du territoire.
- Ils souhaiteraient également qu'**un représentant de l'Atelier Citoyen** participe (voix consultative) au jury du concours et/ou au Comité de Pilotage qui décidera du lauréat.
- **L'Atelier Citoyen attend des financeurs du projet qu'ils prennent en compte leur avis et celui du territoire dans leur choix final.**

# 4 • L'avis illustré et synthétique de l'Atelier Citoyen



# « Un ouvrage dont on soit fiers, un totem de notre territoire »

## Intégration architecturale et paysagère

- Un **geste architectural fort** pour un « pont signature » du territoire.
- Un viaduc mutualisé avec **une voie verte aérienne** (piétons, vélos, PMR).
- Des **courbes douces**, des **couleurs chaudes** et un **tablier ajouré** pour une bonne intégration du viaduc dans le paysage, afin de limiter son impact visuel (transparence de la silhouette).
- Des aménagements qualitatifs au pied des piles : **aménagements paysagers, parcours sportifs, artistiques, pédagogiques.**

« Une passerelle piétonne offrant des points de vue sur le bassin de Thau et le Mont Saint-Clair. »

## Bruit et vibration

- **Aller au-delà de la réglementation actuelle** pour mieux protéger les riverains, en **limitant notamment les pics de bruit.**
- Prendre également en compte le **bruit de l'autoroute.**
- Installer des **dispositifs de protection sonores** (écrans anti-bruit) efficaces mais aussi esthétiques (transparents).
- **Désolidariser le tablier** des piles pour ne pas transmettre les vibrations.

« Concilier performance et esthétique pour les écrans anti-bruit. »

## Environnement

- **Limiter au maximum le nombre de piles** et donc les impacts au sol, sur la faune et la flore.
- Réaliser des aménagements pour **renforcer la biodiversité** : plantations de végétations locales, **bassins de rétention** « naturels », création d'**habitats pour les espèces** locales...
- Choisir les emplacements des piles en **évitant les cours d'eau et les nappes phréatiques.**
- **Utiliser les carrières et les centrales à béton locales** et réduire au maximum les déplacements liés au chantier, afin de limiter l'empreinte carbone du viaduc.

« Un pilier « château d'eau » pour récupérer les eaux de pluie pour arroser les jardins partagés. »

## Chantier

- Faire le choix de la **préfabrication à proximité du viaduc** et aménager une **piste dédiée aux travaux** pour limiter les impacts sur la circulation.
- **Superposer au maximum les étapes du chantier** afin de **limiter la durée totale des travaux.**
- **Informers les riverains en amont** des grandes étapes, multiplier les canaux d'information, organiser **des réunions d'échanges régulières** et ouvrir le chantier aux habitants.
- **Habiller les clôtures** pour embellir le site pendant les travaux, et communiquer sur le chantier.

« Un chantier exemplaire avec une charte HQE. »

## Projet de territoire

- Faire de cet ouvrage **une opportunité de développement** économique et d'attractivité, en **multipliant les usages** autour du viaduc
- **Mobiliser les collectivités locales** et se saisir du « **Fonds de solidarité territoriale** » pour intégrer le viaduc dans un **projet de territoire** plus large : développement des mobilités, appels à projet associatifs...

« Un viaduc qui ne soit pas une pièce rapportée, mais un acteur à part entière du territoire. »

## Association du public au choix final

- **Présenter les propositions issues du concours d'architecture au plus grand nombre** et sur un temps long (exposition, information en ligne, réunions d'information...)
- **Remobiliser les membres de l'Atelier Citoyen** pour évaluer les projets au regard de leurs préconisations
- **Consulter les habitants** du territoire à travers un vote (réservé aux habitants de Sète Agglopôle)
- Avoir un **représentant de l'Atelier Citoyen** dans le jury du concours
- Donner la possibilité au territoire de **présélectionner les projets** présentés aux partenaires co-financeurs, décideurs.

« Prendre en compte l'avis du territoire dans le choix final »





**Flashez**  
pour visionner la vidéo  
de l'Atelier Citoyen



SNCF RESEAU  
DIRECTION TERRITORIALE OCCITANIE  
101 allée de Délos - BP 91 242  
34011 Montpellier Cedex  
[www.sncf-reseau.com](http://www.sncf-reseau.com)

